

BTS Maintenance des Véhicules option A : Voitures Particulières (VP) – F/H

Mis à jour le 1 juillet 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Etre âgé de 15 à 29 ans révolus (des dérogations sont possibles, vous pouvez nous contacter)
Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4

Niveau d'entrée

Niveau 4 - BAC

Niveau de sortie

Niveau 5 - BAC +2

Public visé

Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus

Rythme

Alternance

Durée en centre

24 mois

Validation

- **BTS Maintenance des Véhicules option A : Voitures Particulières**
Diplôme de niveau 5 délivré par l'Education nationale
[RNCP38367](#)

Modalités d'évaluation

Epreuves ponctuelles et contrôles en cours de formation (CCF)

Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

Entrée et sortie permanente

Oui

Vous avez entre 15 et 29 ans révolus ? Vous souhaitez préparer un diplôme tout en travaillant ?

Objectifs professionnels

Le titulaire du **BTS Maintenance des Véhicules option A : Voitures Particulières** exerce tout ou partie des activités liées à la réparation de voitures.

Principales missions :

- Réaliser des opérations de maintenance et réparations complexes
- Réparer et diagnostiquer les véhicules
- Organiser les interventions
- Accueillir et conseiller la clientèle
- Utiliser des logiciels informatiques d'exploitation

L'**option véhicules particuliers** forme des réparateurs-vendeurs de voitures particulières y compris les utilitaires dérivés des voitures particulières, les combispaces, les camionnettes, les fourgons, les pick-up et les tout-terrain destinés principalement à transporter des marchandises et/ou des personnes.

Le titulaire du BTS Maintenance des Véhicules option A : Voitures Particulières évolue dans les services après-vente des réseaux des constructeurs ou équipementiers ; les services après-vente des entreprises indépendantes ou des réseaux d'indépendants ; les services de maintenance des flottes de véhicules (VP, VTR) ; les plates formes d'assistance constructeur ou équipementiers.

Contenu

- **Effectuer un diagnostic complexe**
Confirmer le dysfonctionnement ressenti et énoncé par le client
Recenser les informations techniques nécessaires au diagnostic
Effectuer les contrôles, mesurer et relever les écarts par rapport aux données constructeur / équipementier
Analyser le système en dysfonctionnement et interpréter les contrôles et mesures
Compléter, si nécessaire, le diagnostic avec l'aide de la plateforme d'assistance ou tout intermédiaire équivalent
Estimer le montant de l'intervention
- **Réaliser les opérations de maintenance et de réparation complexes**
Préparer l'intervention.
Remplacer, réparer et régler les éléments des systèmes complexes.
Paramétrer et configurer les systèmes complexes du véhicule.
Contrôler la qualité de l'intervention
- **Organiser les activités de maintenance et de réparation**
Planifier et organiser les interventions.
Superviser et contrôler les interventions.
Réaliser des actions d'accompagnement technique.
Assurer la gestion des outillages, équipements et documentation

BTS Maintenance des Véhicules option A : Voitures Particulières (VP) – F/H

Codes réglementaires

- Code RNCP : RNCP38367
- Formacode 2361523654, 23635
- Code NSF : 250, 252
- Code ROME : I1604

(mise à jour, en conformité...).

Participer à la politique qualité, hygiène, sécurité et environnement

- **Assurer la relation client**

Accueillir le client.

Réceptionner le véhicule.

Restituer le véhicule.

Dialoguer, échanger avec des tiers (expert, dépanneur, assureur, contrôleur technique)

Modalités pédagogiques

- Formation en Alternance
- Formation théorique et pratique (plateau technique ou équipement spécifique)
- La formation pratique en entreprise est assurée par le maître d'apprentissage

Profil des intervenants

Enseignants formateurs du CFA académique

Les plus

Taux de réussite : **96.5 %**

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Délais et modalités d'accès

Pré-inscription en ligne : <https://cfa-ac-alsace.ymag.cloud/index.php/preinscription>

Financements possibles

Formation 100% prise en charge

Poursuite de parcours

Entrée dans la vie active :

- Chef mécanicien
- Contremaître en réparation automobile
- Electricien de maintenance automobile
- Contrôleur technique automobile
- Electronicien automobile
- Responsable service après-vente
- Technicien automobile

Poursuites d'études :

- Possibilité de préparer un diplôme, titre ou certification de niveau 6 (BAC +3)

BTS Maintenance des Véhicules option A : Voitures Particulières (VP) – F/H

Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- CFA ACADEMIQUE
- 2 rue Adolphe Seyboth
67000 STRASBOURG
- cfa@ac-strasbourg.fr
- 03 88 14 10 10
- www.cfa-academique.fr
- SIRET : 18671553800044